

## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 14 novembre 2017 à 19 h 30 à la Salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire et à laquelle assistent les Conseillers, madame Joanie Généreux ainsi que messieurs Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière, et madame Micheline Quilès, trésorière.

### Résolution 2017-11-396

#### Procès-verbaux des 3 et 25 octobre 2017 / Adoption

---

Une copie des procès-verbaux des séances tenues les 3 et 25 octobre 2017 a été remise à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu que** les procès-verbaux des séances tenues les 3 et 25 octobre 2017 soient et sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-397

#### Approbation des comptes payés, payables et recevables

---

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu que** les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Montant
Chèques n <sup>os</sup> 49 529 à 49 589	1 759 100,29 \$
Comptes payables	Montant
Chèques n <sup>os</sup> 49 610 à 49 716	258 935,49 \$
Comptes recevables	Montant
Comptes n <sup>os</sup> 7FD000135 à 7FD000147	19 169,25 \$

Adoptée à l'unanimité

**Première période de questions**

## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

### Résolution 2017-11-398

#### Dépôt de documents

- Serments de tous les membres du Conseil tel qu'exigé par l'article 313 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2).
- Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil (à l'exception de celle du conseiller du district 3, laquelle sera déposée lors d'une séance ultérieure), tel qu'exigé par l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (L.R.Q. c. E-2.2).

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, M<sup>e</sup> Isabelle François, à titre de directrice générale, a autorisé les propositions suivantes :

- Pièce pour réparation de la piscine du Complexe sportif (valve avec actuateur électrique) provenant de Plomberie et chauffage Topp 2006 inc. de Granby, au prix de 1 075 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de la soumission n<sup>o</sup> 000768 datée du 6 octobre 2017.
- Contrat AO 2017-04-157 – Réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville - Avenant d'ingénierie n<sup>o</sup> 1 pour surveillance complémentaire par Comeau Experts-Conseils pour le prix de 13 050 \$ plus les taxes, tel qu'il appert sur la facture n<sup>o</sup> 002327 datée du 30 septembre 2017.

### Résolution 2017-11-399

#### Calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil municipal / Établissement

**Considérant que** par l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) le Conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires;

**Considérant qu'il** doit également fixer le jour et l'heure de chacune des séances ordinaires;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu que** les séances ordinaires soient et sont tenues mensuellement un mardi à compter de 19 h 30 et que le calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire soit et est établi comme suit :

Le mardi 9 janvier	Le mardi 10 juillet
Le mardi 13 février	Le mardi 14 août
Le mardi 13 mars	Le mardi 11 septembre
Le mardi 10 avril	Le mardi 9 octobre
Le mardi 8 mai	Le mardi 13 novembre
Le mardi 12 juin	Le mardi 11 décembre

Adoptée à l'unanimité

## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

### Résolution 2017-11-400

#### Nomination d'un maire suppléant

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu que** M. Denis Chagnon, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 14 novembre au 12 décembre 2017 et, il est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

**Il est de plus résolu que** M. Denis Chagnon, soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.  
Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-401

#### Comités des membres du Conseil / Nomination

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Il est résolu** de nommer les membres du Conseil municipal pour les comités suivants, à savoir :

Comité	Membres nommés
Commission des Travaux publics	Jacques Bienvenue
	Denis Chagnon
	Michel Denicourt

Comité	Membres nommés
Commission des loisirs	Jacques Bienvenue
	André Deschamps
	Joanie Généreux

Comité	Membres nommés
Commission Administration / Finances / Ressources humaines	Denis Chagnon
	Joanie Généreux
	Gilbert Viens

Comité	Membres nommés
Commission Sécurité publique Incendie	Denis Chagnon
	Michel Denicourt
	Gilbert Viens

Comité	Membres nommés
Comité Relation de travail	Guy Benjamin
	Denis Chagnon
	Gilbert Viens

Comité	Membres et substitut nommés
Comité consultatif d'Urbanisme (CCU)	Denis Chagnon
	Gilbert Viens
Substitut	Guy Benjamin

Comité	Membres nommés
Comité relatif à l'application du règlement n° 180 sur la démolition d'immeubles	Denis Chagnon
	André Deschamps
	Gilbert Viens

## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

Comité	Membres et substitut nommés
Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / Saint-Césaire	Denis Chagnon
	Michel Denicourt
	André Deschamps
Substitut	Guy Benjamin

Comité	Membres nommés
Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Césaire	André Deschamps
	Joanie Généreux

Comité	Membres nommés
Fondation de l'Élite sportive et culturelle de Saint-Césaire	Jacques Bienvenue
	André Deschamps
	Joanie Généreux

Comité	Représentant nommé
Conseil d'Établissement de l'école primaire Saint-Vincent	Joanie Généreux

Comité	Représentant nommé
Conseil d'Établissement de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO)	Joanie Généreux

Comité	Représentant nommé
Maison de Jeunes des Quatre-Lieux	Michel Denicourt

Comité	Représentants nommés
Fondation du Collège Santé	Denis Chagnon
	Gilbert Viens

Comité	Représentant nommé
Clinique médicale du Collège Santé	Guy Benjamin

Comité	Observateur nommé
Centre d'Action bénévole (CAB)	André Deschamps

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-402

#### **Annulation de la résolution n° 2017-01-030 concernant l'analyse hydraulique et la mise à jour du réseau d'aqueduc**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'annuler à toutes fins que de droits, la résolution n° 2017-02-030, afin que celle-ci n'ait aucun effet.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-403

#### **Production et impression du journal municipal 2018 / Adjudication**

**Considérant** la demande de soumission pour l'impression du journal municipal (6 publications X 2 700 exemplaires) pour l'année 2018;

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'adjuger le contrat de production et d'impression du journal municipal 2018 à Imprimerie CIC de Saint-Pie pour le prix de 2 575 \$ par parution de 16 pages plus les taxes, le tout tel que la soumission (devis n° 16689-1 – 16 pages), datée du 2 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### **Résolution 2017-11-404**

#### **Renouvellement et avenant au contrat individuel de travail des préposées aux permis et immatriculation pour le point de service de la Société Assurance Automobile du Québec (SAAQ) à Saint-Césaire**

**Considérant que** le contrat individuel de travail des préposées au permis et immatriculation pour le point de service de la Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) arrive à échéance le 31 décembre 2017;

**Considérant** les conditions de renouvellement du contrat de service entre la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) et la Ville de Saint-Césaire adopté aux termes de la résolution 2017-09-327;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu que** le maire ou le maire suppléant, de même que la directrice générale et greffière ou la directrice générale adjointe, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, un avenant au contrat travail individuel des préposés aux permis et immatriculation, au point de service de la Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) à Saint-Césaire pour Mme Manon Robert, Mme Lyne Beauregard et Mme Régine Simard afin de procéder au renouvellement du contrat de travail par période d'un an, le tout conditionnellement au renouvellement du contrat de services entre la SAAQ et la Ville.

Adoptée à l'unanimité

#### **Résolution 2017-11-405**

#### **Politique de soutien aux projets structurants 2015 (PSPS) Aménagement du parc intergénérationnel sur la rue Larose – Rapport d'activités pour décaissement final / Autorisation**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu que** le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire approuve le rapport final du dossier de l'aménagement du parc intergénérationnel sur la rue Larose dans le cadre du PSPS 2015 et il en autorise la transmission à la MRC de Rouville pour le décaissement final de 12 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

#### Résolution 2017-11-406

##### **Avis de motion pour décréter le règlement n° 2018-257 fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2018 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé**

Avis de motion est donné par M. Michel Denicourt, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2018-257 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2018 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé.

#### Résolution 2017-11-407

##### **Avis de motion pour décréter le règlement n° 2018-258 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2018 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé**

Avis de motion est donné par M. Jacques Bienvenue, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2018-258 fixant les taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2018 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé.

#### Résolution 2017-11-408

##### **Levée de fonds du CPE Pomme Câlines / Octroi d'une commandite**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser une commandite au montant de 150 \$ dans le cadre de la levée de fonds 2017 du CPE Pomme Câlines de Rougemont suite à la demande de Mamie-Pom datée du 18 octobre 2017;

**Que** cette commandite soit financée à même les profits de l'Omnium de golf.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2017-11-409

##### **Campagne de financement de la Fondation Santé du Haut-Richelieu / Contribution financière 2017**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser une aide financière d'une somme de 150 \$ à la Fondation Santé du Haut-Richelieu de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de leur campagne de financement, le tout suite à la demande de l'organisme datée de l'automne 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2017-11-410

##### **Règlement n° 2017-135-02 modifiant le règlement n°135 et son amendement n° 214 concernant les animaux / Adoption**

**Considérant** qu'une copie du règlement n° 2017-135-02 modifiant le règlement n° 135 et son amendement n° 214 concernant les animaux, a été

## **Séance ordinaire du 14 novembre 2017**

remise à chacun des membres du Conseil municipal à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et ville* (c. C-19);

**Considérant que** ce règlement a pour objet de modifier l'article 3 dudit règlement 135 et amendement, afin de remplacer le titre de la définition « chien dangereux » par le titre de la même définition « animaux dangereux »;

**Considérant que** toutes les formalités sont accomplies;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter le règlement n° 2017-135-02 modifiant le règlement n° 135 et son amendement n° 214 concernant les animaux

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-411**

#### **Démission au poste de pompier à temps partiel**

---

**Considérant que** M. Jasson Plante occupant le poste de pompier à temps partiel a remis sa démission le 9 octobre dernier;

**En conséquence,**

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'accepter la démission de M. Jasson Plante au poste de pompier à temps partiel, laquelle est effective depuis le 11 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-412**

#### **Boyaux d'incendie / Remplacement**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de remplacer dix (10) boyaux d'incendie de 1 ¾ " pour le prix de 1 650 \$ plus les taxes auprès du fournisseur Aréo-Feu de Longueuil, tel qu'il appert de la soumission n° 61271 datée du 18 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-413**

#### **Scie à multiple usages / Remplacement**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'acquérir, pour le service Sécurité incendie, aux fins de remplacement une scie à multiples usages Cutquicks TS700 au prix de 1 461,96 \$ plus les taxes auprès du fournisseur JLD-Laguë

## **Séance ordinaire du 14 novembre 2017**

d'Ange-Gardien, tel qu'il appert de la soumission n° 002924 datée du 27 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-414**

#### **Contrat AO / 2017-05-192 – Augmentation de la capacité hydraulique du bassin de contact – Directive de changement n° 3 / Autorisation**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser les directives de changements n° 3 au contrat AO / 2017-05-192 – Augmentation de la capacité hydraulique du bassin de contact par l'adjudicataire Groupe Québeco inc. pour le prix de 13 337 \$ plus les taxes, tel qu'il appert à la facture n° 44523 datée du 30 septembre 2017.

**Et résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer la directive de changement n° 3 à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

**Finalement que** la dépense nette au montant de 14 002,19 \$ de la directive de changement n° 3 soit et est financée par le Surplus accumulé affecté – Secteur aqueduc.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-415**

#### **Contrat AO / 2017-05-192 – Augmentation de la capacité hydraulique du bassin de contact – Décompte n° 2 / Autorisation de paiement**

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 à l'adjudicataire du contrat AO / 2017-05-192 – Augmentation de la capacité hydraulique du bassin de contact, Québeco inc., au montant de 24 665,39 \$ plus les taxes, tel qu'il appert au décompte progressif n° 2 préparé en date du 25 octobre 2017 par la firme d'ingénieurs au dossier, BHP Conseils. La retenue de 5% (1 298,18 \$) est incluse dans ce décompte.

**Il est résolu également que** la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, soit et est autorisée à signer le décompte progressif n° 2 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-416**

#### **Ajout au système de gestion municipale de la Station Côté / Autorisation**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser l'ajout des composantes permettant d'avoir accès à distance à la station de pompage Côté (2552, route 112) et aussi de



## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

recevoir des alarmes en cas de bris du matériel par le fournisseur Nivek Automatisation de Saint-Césaire pour le prix de 4 112,20 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission SO.17.0116 datée du 14 octobre 2017.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-417

#### Ajout au système de gestion municipale de la Station McGale / Autorisation

---

**Il est proposé par** André Deschamps

**Et résolu** d'autoriser l'ajout des composantes permettant d'avoir accès à distance à la station de pompage McGale (961, route 112) et aussi de recevoir des alarmes en cas de bris du matériel par le fournisseur Nivek Automatisation de Saint-Césaire pour le prix de 8 354 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission SO.17.0117 datée du 14 octobre 2017.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-418 (PV de correction du 2 octobre 2018 déposé le 9 octobre 2018)

#### Système de mesure de déversements d'orages – rue Saint-Georges / Acquisition

---

**Il est proposé par** Michel Denicourt

**Et résolu** d'acquérir un système de mesure de déversements d'orages (lecture des débits de débordements) dans le déversoir d'orage de la rue Saint-Georges auprès du fournisseur Nivek Automatisation de Saint-Césaire pour le prix de 10 968,57 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission SO.17.231 datée du 2 octobre 2017 (révision 2).

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### Résolution 2017-11-419

#### Décontamination de la conduite de l'ancienne génératrice du bassin de surpression / Autorisation

---

**Il est proposé par** Jacques Bienvenue

**Et résolu** d'autoriser les travaux de désamiantage de la conduite de l'ancienne génératrice du bassin de surpression par Désamiantech de

## **Séance ordinaire du 14 novembre 2017**

Rougemont, pour le prix de 4 392,86 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'estimation datée du 6 octobre 2017.

Il est résolu également que Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-420**

#### **Nettoyage du bassin de surpression / Autorisation**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser le nettoyage du bassin de surpression par la compagnie Dassyloi de Salaberry-de-Valleyfield, pour le prix de 6 500 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert de l'offre de service datée du 14 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-421**

#### **Contrat AO / 2017-04-157 – Réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville – Avis de changements n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 5 et 6 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser les directives de changements portant les n<sup>os</sup> 1, 3, 4, 5 et 6 relatives au Contrat AO / 2017-04-157 – Réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville, le tout pour le prix de 48 618,18 \$ plus les taxes, tel qu'il appert aux documents datés du 1<sup>er</sup> septembre 2017 et transmis par la firme d'ingénieurs au projet : Comeau Experts-Conseils.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-422**

#### **Contrat AO / 2017-04-157 – Réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville -Décompte progressif n<sup>o</sup> 2 / Autorisation de paiement**

---

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 2 par la firme d'ingénieurs Comeau Experts-Conseils pour le projet AO / 2017-04-157 – Travaux de réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 2 au projet AO / 2017-04-157 – Travaux de réaménagement du stationnement de l'Hôtel de Ville auprès de l'adjudicataire Bertrand Ostiguy inc., d'un montant de 157 194,47 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans le document daté du

## **Séance ordinaire du 14 novembre 2017**

7 novembre 2017. La retenue contractuelle de 10 % (15 719,45 \$ avant les taxes) est incluse dans ce montant.

**Il est résolu également que** la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, soit et est autorisée à signer le décompte progressif n<sup>o</sup> 2 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-423**

#### **Contrat AO / 2017-04-156 – Réfection des rues Paquette, Émile et Guillet – Avis de changements n<sup>os</sup> 1 et 2 / Autorisation**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'autoriser les avis de changements portant les n<sup>os</sup> 1 et 2 relatives au Contrat AO / 2017-04-156 – Réfection des rues Paquette, Émile et Guillet, le tout pour le prix de 1 355 \$ plus les taxes, tel qu'il appert aux documents datés du 6 novembre 2017 et transmis par la firme d'ingénieurs au projet : Comeau Experts-Conseils.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

### **Résolution 2017-11-424**

#### **Contrat AO / 2017-04-156 – Réfection des rues Paquette, Émile et Guillet – Décompte progressif n<sup>o</sup> 2 / Autorisation de paiement**

---

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 2 par la firme d'ingénieurs Comeau Experts-Conseils pour le projet AO / 2017-04-156 – Travaux de réfection de chaussée sur les rues Paquette, Émile et Guillet;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n<sup>o</sup> 2 au projet AO / 2017-04-156 – Travaux de réfection de chaussée sur les rues Paquette, Émile et Guillet auprès de l'adjudicataire, Eurovia Québec Construction inc., d'un montant de 263 726,24 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans le document daté du 7 novembre 2017. La retenue contractuelle de 10 % (29 302,92 \$ avant les taxes) est incluse dans ce montant.

**Il est résolu également que** la directrice générale et greffière, M<sup>e</sup> Isabelle François, soit et est autorisée à signer le décompte progressif n<sup>o</sup> 2 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

**Résolution 2017-11-425**

**Contrat AO / 2017-04-155 – Réfection rangs Saint-Ours et de la Grande-Barbue – Avis de changement n° 1 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser l'avis de changement n° 1 relativement au Contrat AO / 2017-04-155 – Réfection des rangs Saint-Ours et de la Grande-Barbue, le tout pour le prix de 44 084,79 \$ plus les taxes, tel qu'il appert aux documents datés du 1<sup>er</sup> novembre 2017 et transmis par la firme d'ingénieurs au projet : Comeau Experts-Conseils.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer l'avis de changement à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-426**

**Contrat AO / 2017-04-155 – Réfection rangs Saint-Ours et de la Grande-Barbue / Décompte progressif n° 1 / Autorisation de paiement**

---

**Considérant** la recommandation de paiement du décompte progressif n° 1 par la firme d'ingénieurs Comeau Experts-Conseils pour le projet AO / 2017-04-155 – Réfection rangs Saint-Ours et de la Grande-Barbue;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Joanie Généreux**

**Et résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 1 au projet AO / 2017-04-155 – Réfection rangs Saint-Ours et de la Grande-Barbue auprès de l'adjudicataire, Eurovia Québec Construction inc., d'un montant de 855 103,62 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans le document daté du 7 novembre 2017. La retenue contractuelle de 10 % (95 011,51 \$ avant les taxes) est incluse dans ce montant.

**Il est résolu également que** la directrice générale et greffière, M<sup>re</sup> Isabelle François, soit et est autorisée à signer le décompte progressif n° 2 pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-427**

**Installation d'un panneau d'interdiction de stationnement sur l'avenue Saint-Paul près du numéro civique 1523 (salon funéraire) / Autorisation**

---

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser l'installation d'un panneau d'interdiction de stationnement sur l'avenue Saint-Paul, près du numéro civique 1523 (salon funéraire).

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

**Résolution 2017-11-428**

**Règlement 2017-134-01 modifiant le règlement n° 134 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics / Adoption**

---

**Considérant** qu'une copie du règlement n° 2017-134-01 modifiant le règlement n° 134 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics a été remise à chacun des membres du Conseil municipal à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et ville* (c. C-19);

**Considérant que** ce règlement a pour objet de modifier le libellé de l'article 22 intitulé « Bataille » par l'article « Violence dans un endroit public » et d'ajouter l'article 24A concernant l'ivresse et le désordre sur la voie publique ou dans un endroit public;

**Considérant que** toutes les formalités sont accomplies;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'adopter le règlement n° 2017-134-01 modifiant le règlement n° 134 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-429**

**Tarification pour la location de plateaux sportifs au Complexe sportif / Autorisation**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'approuver la nouvelle grille tarifaire des plateaux sportifs de la Ville de Saint-Césaire entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, laquelle est datée du 6 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-430**

**Écran plat pour le Complexe sportif / Acquisition**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** d'acquérir un écran plat pour le Complexe sportif auprès de la compagnie Centre HI-FI de Granby au coût de 1 179,97 \$ plus les taxes applicables, le tout tel qu'il appert de la soumission datée du 31 octobre 2017.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

#### Résolution 2017-11-431

##### Chapiteau extérieur / Acquisition

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'acquérir un chapiteau extérieur auprès de la compagnie Les Chapiteaux Maska de Saint-Hyacinthe au coût de 2 340 \$ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission n°171105 datée du 5 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2017-11-432

##### Fenêtres du gymnase de la rue Saint-Michel (bâtiment annexé à l'Aréna) / Remplacement

**Il est proposé par**

**Et résolu** de remplacer de deux (2) fenêtres du gymnase situé sur la rue Saint-Michel (bâtiment annexé à l'Aréna Guy-Nadeau) auprès de la compagnie Vitrierie Claude Ltée de Granby au coût de 2 915 \$, plus les taxes applicables, le tout tel qu'il appert de la soumission datée du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2017-11-433

##### Disposition d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau / Autorisation

**Il est proposé par Gilbert Viens**

**Et résolu** d'autoriser la disposition de divers équipements de l'Aréna Guy-Nadeau suite à sa fermeture le 21 juillet dernier, tel qu'indiqué dans la liste datée du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

#### Résolution 2017-11-434

##### Réparation à la piscine du Complexe sportif / Autorisation

**Il est proposé par Denis Chagnon**

**Et résolu** d'autoriser la réparation d'une fuite d'eau de la piscine du Complexe sportif par le fournisseur Robert & cie Ltée de Granby, pour une dépense maximale de 2 800 \$, plus les taxes, le tout tel que la soumission n° B0695 datée du 14 novembre 2017.

**Il est résolu également que** Mme Dominique Arpin soit et est autorisée à signer les documents relatifs à cette affaire, à titre de chef d'équipe du service des Travaux publics, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire.

Adoptée à l'unanimité

Séance ordinaire du 14 novembre 2017

**Résolution 2017-11-435**

**Services d'un laboratoire de géotechnique pour les forages et analyses de sol pour le projet de renouvellement des conduites TECQ 2014-2018 / Octroi d'un mandat**

---

**Il est proposé par André Deschamps**

**Et résolu** d'octroyer un mandat pour la préparation des documents d'appels d'offres sur invitation pour l'obtention de soumissions de laboratoires de géotechnique pour des forages et analyses de sol dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites TECQ 2014-2018, à Comeau Experts-Conseil de Sainte-Julie, pour le prix de 1 925 \$ plus les taxes, le tout tel qu'il appert dans l'offre de services professionnels d'ingénierie datée du 14 novembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-436**

**Invitation à soumissionner pour les services d'un laboratoire de géotechnique pour les forages et analyses de sol pour le projet de renouvellement des conduites TECQ 2014-2018 / Autorisation**

---

**Il est proposé par Michel Denicourt**

**Et résolu** de procéder à un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'au moins deux (2) fournisseurs pour les services d'un laboratoire de géotechnique pour les forages et analyses de sol pour le projet de renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-437**

**Transmission d'un appel d'offres par publication sur SÉAO pour la démolition de l'Aréna Guy-Nadeau / Autorisation**

---

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** d'autoriser la transmission d'un appel d'offres à publier sur SÉAO pour l'obtention de soumissions pour les travaux de démolition du bâtiment de l'Aréna Guy-Nadeau.

Adoptée à l'unanimité

**Résolution 2017-11-438**

**Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports / Demande d'autorisation d'affichage d'interdiction de stationnement devant le 1332, rue Notre-Dame (route 233)**

---

**Il est proposé par Joanie Généreux**

## Séance ordinaire du 14 novembre 2017

**Et résolu que** le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) d'autoriser l'affichage d'interdiction de stationnement à partir de l'intersection de l'avenue Saint-Paul jusqu'au 1332 rue Notre-Dame inclus (route 233), le tout afin de rendre la circulation plus sécuritaire et fluide.

Adoptée à l'unanimité

## Correspondance

## Période de questions

## Levée de la séance.

---

Guy Benjamin  
Maire

---

M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

## Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES :

2017-11-397, 2017-11-398, 2017-11-403, 2017-11-404, 2017-11-408,  
2017-11-409, 2017-11-412, 2017-11-413, 2017-11-414, 2017-11-415,  
2017-11-416, 2017-11-417, 2017-11-418, 2017-11-419, 2017-11-420,  
2017-11-421, 2017-11-422, 2017-11-423, 2017-11-424, 2017-11-425,  
2017-11-426, 2017-11-427, 2017-11-430, 2017-11-431, 2017-11-432,  
2017-11-434, 2017-11-435.

---

Micheline Quilès  
Trésorière